

COVID-19 : Des solutions hydro-alcooliques pour les entreprises du département

Les entreprises du département peuvent commander des solutions hydro-alcooliques (SHA) permettant d'assurer la sécurité de leurs employés. Lancée le 9 avril par Troyes Champagne Métropole, une plateforme de distribution de SHA permet à ces entreprises de s'approvisionner sur deux sites aubois selon leur implantation géographique.

Entreprises, commandez vos solutions hycro-alcooliques pour protéger vos salariés
Les entreprises du département ont la possibilité de commander des solutions hydro-alcooliques (SHA) auprès de la plateforme mise en place par Troyes Champagne Métropole, en synergie avec l'Union Patronale de la Région de Romilly et Nogent (UPREN), depuis le 9 avril. Cette plateforme, qui s'appuie sur des prestataires locaux engagés pour traverser au mieux cette période, a pour objectifs de participer à la protection sanitaire des salariés des entreprises, d'accompagner le maintien d'activité économique, voire de favoriser sa reprise. Ainsi, elle permet aux entreprises du département de passer commande de SHA fabriquée par une société implantée près de Romilly-sur-Seine et livrée de façon hebdomadaire par l'entreprise de transport et logistique TCP, basée à Saint-André-les-Vergers. Grâce à cette source d'approvisionnement de proximité et dédiée aux professionnels, ces derniers peuvent anticiper dès à présent leur reprise, dans les jours ou semaines à venir, tout en garantissant la protection de leurs salariés.

Les entreprises peuvent passer commande dès maintenant :
www.tcp-troyes.com (disponibilité des SHA sous 15 jours maximum après validation de la commande. Enlèvement sur site à TCP, ou livraison directement chez l'entreprise demandeuse).

Deux sites stratégiques d'approvisionnement dans l'Aube

Pour rappel, la plateforme TCP est accessible pour toutes les entreprises de l'Aube. Afin de faciliter la logistique, et plus particulièrement l'approvisionnement d'entreprises situées à l'Est du département, le site de Saint-André-les-Vergers (TCP) reste le plus adapté. Situé au coeur du département, les entreprises peuvent être approvisionnées dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres maximum. Celles situées à l'Ouest du département (Romilly-Sur-Seine, Nogent-Sur-Seine...) peuvent, elles, s'approvisionner au plus près via l'UPREN avec qui elles sont à inviter à prendre contact : **upren@upren.fr - 03 25 24 77 04**.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr